

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Marché des artisans et producteurs - Festivités du 8 décembre

Du 4 au 8 décembre 2026 - Marché couvert de L'Île-Rousse

À LIRE AVANT DE CANDIDATER

Cet appel s'adresse aux producteurs, créateurs et artisans professionnels valorisant un savoir-faire local ou insulaire. La présence est obligatoire chaque jour du 4 au 8 décembre, au minimum de 10 h à 19 h. Le dépôt d'une candidature ne vaut pas attribution automatique d'un emplacement. Les professionnels disposant d'un emplacement permanent au sein du marché couvert sont également autorisés à présenter leur candidature, quelle que soit la nature de leur activité habituelle.

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom et prénom :

Raison sociale / enseigne :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Adresse e-mail :

2. ACTIVITÉ ET PRODUITS PROPOSÉS

Catégorie : ☐ Producteur ☐ Créateur / Artisan ☐ Professionnel disposant d'un emplacement permanent au marché couvert*

* Cette catégorie concerne exclusivement les professionnels titulaires d'un emplacement permanent au marché couvert de la Commune.

Activité exercée :

Produits proposés à la vente (description précise) :

.....
.....

Origine / ancrage local ou insulaire du savoir-faire :

.....

Pour les artisans / créateurs : ☐ Je certifie que les produits proposés sont fabriqués par mes soins.

3. EMPLACEMENT DEMANDÉ

Dimension de l'emplacement : stand de 2 mètres linéaires.

Chaque emplacement correspond à un stand de 2 mètres linéaires. La redevance d'occupation est fixée à 2,50 € par mètre linéaire et par jour.

4. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ Extrait Kbis ou justificatif d'immatriculation au Registre national des entreprises (RNE)
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité
- ☐ Justificatif professionnel : immatriculation à la Chambre de métiers et de l'artisanat pour les artisans, ou justificatif de rattachement à la filière agricole pour les producteurs
- ☐ Présentation de l'activité, du savoir-faire et des produits proposés
- ☐ Tout document permettant d'apprécier le caractère local ou insulaire de l'activité
- ☐ Photographies des produits et/ou de l'installation habituelle, le cas échéant

5. ENGAGEMENTS ESSENTIELS DU CANDIDAT

- ☐ avoir pris connaissance du cahier des charges de l'appel à candidatures et du règlement applicable au marché couvert, et s'engager à les respecter ;
- ☐ être présent sur l'emplacement attribué du 4 au 8 décembre 2026 inclus, au minimum de 10 h à 19 h chaque jour (marché ouvert au public de 8 h à 20 h) ;
- ☐ ne proposer à la vente que les produits déclarés dans le présent dossier et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et la réglementation applicables ;

- ☐ respecter l'interdiction des dispositifs de cuisson sous le marché couvert ; si l'activité le nécessite, la Commune pourra, selon les possibilités, proposer un emplacement à proximité ;
- ☐ respecter les règles applicables à la vente de boissons : la vente d'alcools forts est interdite ;
- ☐ mettre à disposition une personne représentant l'activité pour participer à la soirée organisée le 8 décembre, selon les modalités communiquées ultérieurement par la Commune.

La sélection est effectuée par la Commune au regard de la conformité du dossier, de l'ancrage local ou insulaire du savoir-faire, de la nature et de la diversité des produits, de la cohérence avec l'esprit de la manifestation et des emplacements disponibles.

6. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements fournis et reconnais que le dépôt du présent dossier ne vaut pas attribution d'un emplacement. Je m'engage, en cas de sélection, à respecter l'ensemble des conditions prévues par le cahier des charges et les consignes de la Commune.

Fait à : **Le :** / / 2026

Signature du candidat précédée de la mention « Lu et approuvé » :

DOSSIER COMPLET À DÉPOSER AU PLUS TARD LE 9 NOVEMBRE 2026

En mairie ou par courriel : regiemarche@lilerousse.fr